

Le Bonnet Rouge

QUOTIDIEN DU SOIR

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris
Téléphone : CENTRAL 69-70

5 centimes. — PARIS ET DÉPARTEMENTS. — 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris
Téléphone : CENTRAL 69-70

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Union Postale	9 fr.	16 fr.	32 fr.

Secrétaire Général : Eugène MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal
Adresse Télégraphique : BONETROUGE-PARIS
ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

LES FRANÇAIS AUX PORTES DE MULHOUSE

ÇA VA MAL POUR LES PRUSSIENS

Après les Belges, les Français !

BATTUS A LIÈGE CHASSÉS DE MULHOUSE

Les Alsaciens-Lorrains voient poindre l'heure de la délivrance !

Les troupes françaises ont franchi la frontière d'Alsace. Elles ont livré à Altkirch un combat très violent. Elles se sont emparées d'Altkirch et ont poursuivi les troupes allemandes en retraite. Elles continuent leur mouvement dans la direction de Mulhouse. Le succès qu'elles viennent de remporter a été extrêmement brillant.

Dans leur joie de voir arriver les troupes françaises, les Alsaciens ont renversé les poteaux frontières.

ALTKIRCH PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME LA PORTE DE MULHOUSE. ON PEUT DONC DIRE QUE LES FRANÇAIS SERONT À MULHOUSE SOUS PEU — S'ILS N'Y SONT DÉJÀ !

Nouveaux Détails sur la Bataille de Liège

On reçoit des détails précis sur la sanglante bataille de Liège :

C'est dans la nuit du 3 au 4 que les colonnes allemandes ont franchi la frontière belge. La cavalerie allemande a pris contact le 4, à 14 heures, avec les avant-postes belges, à l'est des forts. L'attaque s'est développée dans la journée du 5 août.

Pour la bien comprendre, il est utile de se reporter aux renseignements donnés sur les forts de Liège dans le compte rendu du 7 août.

Chacune des colonnes allemandes avait un objectif différent déterminé par les forts de Fléron, Barchon, Evégnée, constituant le secteur nord-est. D'autres colonnes attaquaient le secteur sud-est (forts de Bonnelles et d'Embourg).

ATTAQUE DU SECTEUR NORD-EST

a) *Attaque du fort de Fléron.* — La colonne d'attaque allemande de gauche visait Fléron même, l'intervalle entre Fléron et Evégnée, l'intervalle entre Fléron et Chaudfontaine.

Dès le début, l'attaque est ralentie. Le terrain, en effet, a été hérissé d'obstacles par les Belges. Le tir de l'infanterie et de l'artillerie du fort est très juste. Les contre-attaques dans les intervalles sont très énergiques.

L'offensive est bientôt enrayée. Ce n'est plus qu'une lutte d'artillerie très meurtrière pour les Allemands.

b) *Attaque du fort de Barchon.* — La colonne d'attaque de droite attaque en éventail. La colonne d'extrême-droite déborde le fort de Barchon et se porte sur la ville. Mais une brigade de réserve belge fait une contre-attaque immédiate. Les Allemands sont refoulés en très grand désordre. Leurs pertes sont énormes.

L'artillerie lourde allemande fait rage

contre Barchon, mais son tir est mal réglé. L'artillerie lourde belge prend l'avantage. Deux pièces lourdes allemandes sont détruites.

c) *Attaque du fort d'Evégnée.* — Ici, c'est la colonne allemande du centre qui attaque. Double riposte : d'une part, par l'artillerie des deux forts de Fléron et Barchon ; d'autre part, par une contre-attaque. L'attaque allemande est arrêtée.

A ce moment, le général von Emmich envoie un parlementaire qui porte ses conditions à la place : reddition immédiate ou un Zeppelin lancera de la pyrite sur les bâtiments de l'état-major. Réponse immédiate, elle aussi : le feu des forts redouble et l'offensive de dix milles kilomètres en arrière.

A dix-neuf heures, les troupes belges, sortant de la ligne des forts, poursuivent les Allemands à 1.000 mètres au-delà de ces lignes. La retraite allemande s'accroît.

ATTAQUE DU SECTEUR SUD-EST

Pendant que ces faits se déroulent à l'avantage marqué des Belges dans le secteur nord-est, les troupes allemandes du sud-est cherchent à déborder les positions belges du côté de Hay.

À 19 heures, elles attaquent les forts de Bonnelles et d'Embourg. Mais ici encore les obstacles accumulés sur le terrain les retardent sensiblement. Les Allemands tentent une attaque directe : elle échoue. Leurs pertes sont élevées.

Mais les Belges, au début, n'étaient que 1.500. Les Allemands réussissent à s'engager dans les intervalles. La ligne belge recule de 2 kilomètres : c'est l'instant critique.

Le général Leman n'hésite pas : toutes ses troupes disponibles sont lancées. C'est 15.000 hommes au lieu de 1.500. Il fait nuit. On se bat à la baïonnette. L'ennemi est maintenu. Mais, dans l'obscurité, il se produit quelque confusion.

Une petite colonne allemande réussit à gagner la ville et à y pénétrer. Ce sont des fantassins. On leur a fait prendre le bonnet de police, pour tromper les Belges. L'officier qui les mène parle anglais pour compléter la ruse. Les hommes ont l'arme sur l'épaule.

Ils se dirigent vers les bâtiments de l'état-major.

Mais, à 50 mètres du bureau, les gendarmes les reconnaissent et les refoulent. C'est un violent combat dans les rues. Le gouverneur peut gagner un des forts. Les Allemands sont rejetés hors de la ville.

On sait qu'ils ont été, depuis, forcés de l'évacuer complètement.

Telle fut la journée du 5 et la nuit suivante.

Les pertes allemandes sont énormes. Les chiffres antérieurement donnés — 5.000 morts, 24 canons pris, un général prisonnier — sont confirmés.

L'attaque allemande a été menée par 120.000 hommes contre 40.000 Belges. Mais elle a manqué de simultanéité. Au contraire, les Belges ont supérieurement utilisé leurs réserves.

L'artillerie allemande a mal soutenu, en général, des colonnes trop denses. Tir mal réglé.

Les forts belges ont tenu complètement. Après trois heures de bombardement, au fort d'Evégnée, pas un tué, pas un blessé, couple intacte.

En deuxième page : LES DERNIÈRES NOUVELLES DE LA NUIT. L'ENTRAÏDE.

Nouvelles de la Guerre

Une patrouille allemande capturée

Dix uhlands, appartenant au 13^e régiment du Hanovre, régiment du roi, 10^e corps d'armée, ont été surpris hier matin sur le territoire de Baronvitz par des gendarmes et des douaniers.

Après s'être barricadés dans une maison où ils se sont réfugiés, ils ont opposé une vive résistance. Deux ont été blessés assez grièvement. Les huit autres, dont un sous-officier, ont été capturés et emmenés à Givet par un détachement d'infanterie française. Dans leur interrogatoire, ils ont déclaré avoir été transportés en chemin de fer à la frontière belge pendant la nuit, puis on les a dirigés vers les avant-postes avec ordre ensuite de patrouiller. C'est au cours d'une patrouille qu'ils ont été capturés.

D'après le colonel commandant d'armes à Givet, l'attitude des prisonniers est celle d'hommes désespérés et perdus au milieu d'un pays complètement inconnu par eux.

Les prisonniers allemands ont faim

LES CAVALIERS ALLEMANDS FAITS PRISONNIERS DANS LA NUIT PAR NOS PATROUILLES SONT TOUTS AFFAMÉS.

Ils n'en reviennent pas !...

Les prisonniers faits par les Belges ont été conduits à Bruxelles. Unaniment, ils ont déclaré : « Nous ne comprenons rien à ce qui se passe. On nous avait dit que nous entrerions en Belgique, appelés par les Belges, pour repousser les Français. Au premier coup de feu, nous avons cru que c'étaient les Français, et c'étaient les Belges. »

NOS ALLIÉS

Les Anglais

LE PRINCE DE GALLES À SON POSTE
Londres, 8 août.

Le prince de Galles a pris son service aujourd'hui dans le régiment des grenadiers de la garde.

L'INDE ANGLAISE ET LA GUERRE
Simla, 7 août.

De nombreux rajahs et maharajahs ont mis la totalité des ressources de leurs États à la disposition de la Grande-Bretagne.

LE DÉBARQUEMENT DES TROUPES
Le débarquement des troupes anglaises continue dans un ordre parfait. L'Angleterre a mis sur pied 200.000 hommes, 20.000 hommes ont déjà débarqué à Ostende, Calais et Dunkerque. Ils doivent se porter sur Namur, pour aider l'armée belge à refouler les Allemands au delà de la frontière.

Impressions de route

LA MOBILISATION DU TERRITOIRE

Nous avons reçu cet après-midi la visite d'un voyageur qui vient de traverser la France en automobile ; il nous a fait part de ses impressions, que nous nous plaisions à mettre sous les yeux de nos lecteurs.

LA NOUVELLE DE LA MOBILISATION
Je suis négociant, a déclaré notre interlocuteur, j'habite Paris et, comme tout bon Parisien, j'ai l'habitude de désertier la capitale à l'approche des vacances. Le 29 juillet dernier, malgré les bruits de guerre, auxquels d'ailleurs je ne croyais pas, je quittai Paris pour aller passer quelque temps à Biarritz.

« Là-bas, tout était calme. L'on ne s'inquiétait pas de la situation européenne.

« Le 1^{er} août, les esprits commencèrent à s'agiter, l'on s'arracha la *Dépêche de Toulouse*. Cependant l'on ne pensait

pas que, le soir même, à cinq heures, l'ordre de mobilisation générale serait lancé à travers la France.

« Ce n'est que lorsque le tambour du crieur municipal fit faire silence et que l'homme eût annoncé la nouvelle, que l'on comprit la gravité de la situation. Aussitôt, ce furent des cris de joie, des applaudissements, des chants de guerre : la ville de Biarritz vibra tout entière.

« Des cortèges se formèrent, des manifestations furent organisées. L'on chanta les hymnes russe, anglais, espagnol, auxquels on donnait le refrain commun de la *Marseillaise*.

« Toute la nuit, je réfléchis. Le lendemain j'étais décidé à m'enrôler (car il faut vous dire que, réformé depuis plusieurs années, je n'étais pas touché par l'ordre de mobilisation).

A LA CAMPAGNE
« Le 2 août, je fis sortir mon automobile de bon matin et partis pour le village de Louhossoa composé de 350 habitants environ. Sur la route qui serpente entre de hautes montagnes ; je rencontrai des paysans qui allaient en bande dans les champs, passer leur dernière journée avant le départ à la guerre.

« A leurs vêtements étaient épinglés de petits bouquets tricolores, au sommet des fourches et des faux étaient noués des rubans aux trois couleurs. Tout ce monde riait, heureux d'aller enfin se battre contre le casque allemand, spectre de toujours.

« J'arrivais à Louhossoa à midi. Le petit village était en fête. Il y avait des drapeaux et des fleurs partout. Je me dirigeais vers une famille amie, de laquelle j'allais prendre conseil et probablement congé.

« Le soir, décidé, je rentrais à Biarritz et adressais à l'autorité militaire une demande d'enrôlement.

« Durant mon absence, des atrocités s'étaient commises : un pâtissier alsacien, pris pour un Allemand, avait été obligé de s'enfermer dans une glacière pour échapper à la fureur populaire. Il fut tiré de là par la police.

« N'ayant reçu aucune réponse à ma lettre, je me décidais enfin à partir. Je me fis délivrer un « sauf conduit » par le commissaire central de Biarritz et pris des provisions pour me permettre de regagner Paris.

EN ROUTE
« Jeudi matin, à six heures, je quittais Biarritz.

« Déjà l'on m'annonçait les bruits les plus extraordinaires : « Le général Gallieni disait-on, est entré à Mulhouse ; il y a 100.000 prisonniers allemands. » Je répondis en souriant.

« L'auto flait maintenant sur la route de Bayonne. Jusqu'à cette ville, rien d'intéressant à noter. Mais entre Bayonne et Bordeaux, je fus arrêté par un brave garde champêtre armé d'un vieux fusil « Gras ». Le bonhomme ne voulait rien savoir ni quitter le milieu de la route. S'estimant très utile à la patrie, il ne voulait pas laisser passer un individu tel que moi qui ne connaissait pas et dont, en somme, il ignorait les desseins. Enfin, après avoir beaucoup causé, après que le vieux eut tourné et retourné mon « sauf conduit », il consentit à se garer et à livrer passage.

« C'est alors que la route devient pittoresque, il y a des paysans postés çà et là ; ils sont en blouse, avec un pantalon serré aux mollets par des ficelles, un vieux képi sur le haut de la tête, ils sont convaincus que leur attitude va sauver la France.

« Le moindre hameau est terriblement défendu et fortifié 5 ou 600 mètres avant d'y arriver ; le voyageur est arrêté par des charrettes couchées en travers du chemin, par des barricades improvisées. Tout cela est très drôle, au point que s'il n'était dangereux de rire j'aurais ri.

« Au départ de Bordeaux on fait ouvrir ma malle, ce n'est pas agréable. Cependant, pour tranquilliser les gardes civiques je me soumetts sans murmurer.

A POITIERS
« Hier soir, j'ai couché à Poitiers, ville remplie de soldats ; on en est même étonné. J'ai causé avec un aubergiste qui se fait la gazette de la ville : « En 70, m'a-t-il dit, on parlait avec plus de fanfaronnade, nous avions toujours été vainqueurs et nous nous croyions invincibles. Aujourd'hui, ce n'est plus ça, la France a eu des revers ; péniblement elle s'est relevée, et maintenant on peut regarder tranquillement du côté de l'Est. »

« Ce matin, j'ai quitté Poitiers à six heures, puisqu'on ne peut voyager avant dette heure-là.

« Sur la route, j'ai été arrêté un peu avant Vendôme par un territorial à aspect farouche.

« Campé au milieu de la route, appuyé de sa main droite sur son fusil, et de sa main gauche roulant sa longue

moustache gauloise dans ses doigts, il m'a crié de loin avec une grosse voix : EST-CE QUE VO' ZAVEZ VO' PAPIERS ?

« J'ai montré mon sauf-conduit, mais cela n'a pas suffi, j'ai dû descendre de ma voiture et suivre le bon gardien jusqu'à un poste situé près de là.

« Une demi-heure après, je regagnai mon automobile.

« Après avoir appris de la bouche d'un brigadier de gendarmerie que les Italiens étaient en marche sur Vienne et bien d'autres fausses nouvelles, je suis arrivé en vue de Paris.

« L'entrée dans la grande ville s'est effectuée sans incidents. »

IMPRESSIONS
« — Quelle est en résumé l'impression générale que vous avez ressentie durant le voyage ?

« — Très bonne cette impression, je vous en ai d'ailleurs déjà dit un mot. L'on remarque dans toutes les agglomérations traversées un ordre admirable, une foi dans la victoire inébranlable, un enthousiasme très grand.

« La mobilisation s'effectue dans les meilleures conditions possibles, tout le monde est prêt.

« Cependant, l'on sent la province isolée. Ainsi, moi-même, j'étais sans nouvelles de Paris depuis deux jours. Mais cela n'est qu'un détail, l'on s'y fait rapidement.

« Ainsi, je vais aller me mettre aujourd'hui même, à la disposition du Gouvernement, je pense qu'avec mon auto je pourrai rendre d'importants services. Le plus grand honneur que l'on peut me faire est celui de me confier une mission dangereuse aux avant-postes. J'irai de bon cœur, comme tous ces bons paysans, toute cette population française qui mêle toujours ses joyeux éclats de voix aux entreprises les plus graves, qui même, ne sait pas aller à la frontière — peut-être à la mort — autrement qu'en chantant. »

Ch. Lautard.

Nouvelles parisiennes

LES BEAUX-ARTS À LA GUERRE
Les prix de Rome ont bouclé leurs valises et sont partis, mais non point vers la Villa Médicis. Ils ont un petit tour à faire avant, et c'est à la frontière qu'ils vont d'abord glaner des impressions.

« Avant de se quitter, ils ont bu aux victoires de la palette et de l'ébauchoir, se donnant rendez-vous pour bientôt sous les ombrages romains. Souhaitons-leur, d'avoir vu avant un bock sous les arbres de Unter den Linden. »

CHANTEURS DE COURS
M. Louis Gally, de l'Opéra, a eu l'idée de réunir chanteurs et chanteuses, qui dans les cours parisiennes ont égrené leurs vocalises au profit de la Croix-Rouge.

ZISLIN A PARIS
Zislin, le caricaturiste, l'ami de Hansi, a pu fuir et venir se réfugier à Paris. Il était accompagné du chanoine Colin, le directeur du Messin, et de M. Jean, le président du Souvenir Français.

MUSEES ET BIBLIOTHEQUES
Les Musées ont clos leur portes. Suivant leur exemple, la manufacture des Gobelins a fait de même.

Seule, la Bibliothèque Nationale n'a pas fermé. Elle reçoit quelques rares lecteurs, et on ne court presque plus le risque d'y entendre le fatal : « En mains », alors qu'on demande un volume.

NOS ACADEMICIENS
Les académiciens de toutes sortes siègent, comme à l'ordinaire. Après l'Académie des sciences lundi, l'Académie française jeudi, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu séance hier.

On n'y parla, pourtant, guère de vieilles médailles !

BRAVO !
M. Albert Carré, mobilisé comme lieutenant-colonel territorial, avant de partir, a assuré les appointements des petits employés de son théâtre.

Pendant cinq mois, sans réduction, ces appointements seront payés.

CEUX QUI PARTENT

M. Ceccaldi est parti, aujourd'hui, à trois heures, pour Orléans, comme soldat de 2^e classe.

M. Joseph Caillaux, rentré de Marnes, partira dans deux ou trois jours pour la région de l'Est.

Pour la vaillante Belgique

Echange de vœux entre les chefs d'Etat — La ville de Liège décorée

Ni les casques pointus des Prussiens, ni les crânes pâles que les Gardes de la Mort se glorifient de porter sur leur bonnet n'ont fait peur au peuple vaillant de la Belgique. Fier de son droit, il a combattu, et sa foi lui a permis d'arrêter les sombres bandes de Germains.

A la suite de ces événements, les télégrammes suivants ont été échangés entre le roi des Belges Albert 1^{er} et M. Poincaré :

Bruxelles, 6 août.
A Son Excellence M. Poincaré, Président de la République française, Paris.

Je tiens à exprimer à Votre Excellence, en mon nom et au nom de mon peuple, ma plus profonde gratitude pour l'empressement avec lequel la France, garante de notre indépendance et de notre neutralité, est venue, répondant à notre appel, nous aider à repousser les armées qui, au mépris des traités, ont envahi le sol de la Belgique.

Albert.
Paris, 7 août.

A Sa Majesté Albert 1^{er}, Roi des Belges, Bruxelles.

Je remercie Votre Majesté de son télégramme. J'avais eu l'occasion de lui donner, naguère, l'assurance précise des sentiments de la France pour la Belgique. L'amitié de mon pays pour le peuple belge s'affirme aujourd'hui sur les champs de bataille. Les troupes françaises sont fières de secourir la vaillante armée belge, dans la défense du sol envahi et dans la glorieuse lutte pour l'indépendance.

Raymond POINCARÉ,
Pour fixer le souvenir de la défense héroïque de Liège, sur la proposition de M. Doumergue, le président de la République a décidé d'offrir à la ville la croix de la Légion d'honneur.

Voici la lettre du ministre des affaires étrangères :

Paris, le 7 août 1914.
Monsieur le président,

Au moment où l'Allemagne, violant délibérément la neutralité de la Belgique, reconquerra le territoire belge, la ville de Liège, appelée en première ligne à subir le contact des troupes allemandes, vient de réussir, dans une lutte aussi inégale qu'héroïque, à tenir en échec l'armée de l'invasisseur.

Ce splendide fait d'armes constitue pour la Belgique et la ville de Liège en particulier un titre admirable de gloire dont il convient que le gouvernement de la République perpétue le souvenir mémorable, en conférant à la ville de Liège la croix de la Légion d'honneur.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint, approuvé par le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, et décidant que la croix de la Légion d'honneur est conférée à la ville de Liège.

Le ministre des Affaires étrangères, GASTON DOUMERGUE.

Le président de la République française,
Sur la proposition du ministre des affaires étrangères, décrète :

ARTICLE PREMIER. — La croix de chevalier de la Légion d'honneur est conférée à la ville de Liège.

ART. 2. — Le ministre des Affaires étrangères et le grand-chancelier de l'ordre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 7 août 1914.
R. POINCARÉ,
Par le président de la République, Le ministre des affaires étrangères, GASTON DOUMERGUE.

La Garde Civique ajournée

Il avait été question de créer une garde civique destinée, conformément à la loi de janvier dernier, à renforcer le service de police parisienne.

Cette création est, tout au moins, différée et on va mobiliser les inscrits maritimes qui seront chargés de ce service. Ce sont les inscrits maritimes qui seront chargés d'assurer l'ordre dans Paris. Ces inscrits porteront le costume marin.

G.P.P. H. Resor

Résumé des Nouvelles de la Nuit

L'ENTR'AIDE

La bataille d'hier a été particulièrement importante. Les Allemands, contraints de suspendre l'attaque de Liège par la perte de 20.000 hommes, ont demandé un armistice de vingt-quatre heures.

Quand nos troupes sont entrées à Vic et à Moyen-Vic, elles ont trouvé sur les murs les affiches allemandes qui établissent péremptoirement la préméditation du coup de force de l'Allemagne.

Les troupes anglaises ont débarqué en Belgique. Elles ont été acclamées par la population. Les hommes ont très rapidement pris leurs cantonnements.

Dans toutes les villes belges on signale la présence d'espions. Le Gouvernement a ordonné aujourd'hui le départ de tous les Allemands et a proclamé la loi martiale sur tout le territoire, la province de Brabant exceptée.

Deux officiers français sont arrivés à Londres pour régler avec le War-Office la coopération d'un corps expéditionnaire en France. A la gare de Charing-Cross, où ces officiers sont arrivés par train spécial, une très chaleureuse ovation leur a été faite.

Uné affiche officielle : Appel aux armes a été placardée dans la Grande-Bretagne en vue de la formation d'un nouveau corps de troupe de 100.000 engagés volontaires.

On annonçait à Londres la formation, au Canada, d'un contingent de 20.000 hommes pour servir à l'étranger.

Le général French qui se distinguait pendant la guerre sud-africaine, doit, assure-t-on, commander le premier corps expéditionnaire anglais envoyé sur le continent.

Un espion allemand a été fusillé à Newcastle.

Le vapeur allemand *Infantia* venant de l'Amérique du sud, capturé par un navire anglais est arrivé à Plymouth. Le vapeur portait une importante cargaison de vivres, un demi-million en or, et comme passagers de nombreux réservistes allemands.

Hier, à Rome, un envoyé du Gouvernement russe et un envoyé du Gouvernement allemand sont arrivés chargés de missions secrètes pour le Gouvernement italien.

Le *Giornale d'Italia* écrit, à ce propos, que l'heure est grave pour l'Italie, qui doit être prête à protéger ses intérêts suprêmes.

Le bombardement quotidien de Belgrade a continué hier. A neuf heures du matin, plusieurs bombes sont tombées sur la capitale, tuant et blessant plusieurs personnes.

En Hollande, la plus grande activité a régné dans la préparation militaire. Sont considérés comme étant en état de guerre : les positions défensives du Helder, les bouches de la Meuse, et, en général, tous les ouvrages fortifiés de la frontière. Les corps cyclistes sont organisés les automobiles recensés, et le ser-

vice de navigation arrêté pendant la nuit. Les bateaux de pêche sont rappelés ; les phares sont éteints.

D'après les renseignements de l'état-major général russe, les Autrichiens auraient ouvert le feu contre les postes-frontière de la Russie, douze heures avant la déclaration de la guerre.

Dix-huit réservistes et territoriaux algériens, actuellement à Melilla, ont affrété un vapeur espagnol pour venir à Nemours, afin de rejoindre leur affectation.

Le régent d'Egypte a déclaré le pays en état de guerre.

Un officier anglais de Gibraltar est venu remettre, hier, un pli au général espagnol commandant le camp d'Algeiras.

Il s'agirait de la neutralité de l'Espagne sur la Sierra Carboner et dans le détroit.

Le gouvernement japonais n'a pas fait de déclaration de neutralité. Son attitude dépendra des événements qui se produiront dans les mers d'Extrême-Orient.

Le mouvement antiallemand croît visiblement.

Une action militaire du Japon paraît possible. On s'attend à la concentration des escadrons japonais avec des munitions calculées pour quatre mois.

Par un ukase, le tsar établit l'état de défense extraordinaire sur tous les points de l'empire qui ne sont ni en état de siège ni en état de guerre.

Nos officiers de marine arrivés à Londres ont rendu visite à M. Churchill et à l'état-major anglais.

L'amirauté anglaise confirme que le croiseur *Amphion* a bel et bien sombré après avoir touché une mine posée par le *Koenigin-Luise*. Le trésorier et 130 marins sont perdus ; le capitaine, 16 officiers et 135 marins ont été sauvés.

L'ambassadeur d'Autriche à Paris n'est pas venu hier demander ses passeports au Quai d'Orsay, ainsi qu'on s'y attendait.

Un télégramme de Lisbonne à la *Tribuna* annonçait hier que le Portugal, engagé vis-à-vis de l'Angleterre, déclarerait la guerre à l'Allemagne.

Malgré les efforts que le gouvernement autrichien a faits pour empêcher le Monténégro de se joindre à la Serbie, le gouvernement de Cetigne a fait remettre ses passeports au ministre d'Autriche.

La ville de Visegrad, située tout près de l'ancien sandjak de Novi-Bazar, a été évacuée par les troupes autrichiennes. Les troupes serbes s'y sont établies.

La mer du Nord et la Manche sont gardées par les forces françaises et britanniques.

Dans toutes les parties du monde, les bâtiments des deux nations agissent de

concert pour assurer la maîtrise de la mer.

Un engagement a certainement eu lieu dans la mer du Nord. A Hull, on fait des préparatifs pour recevoir 200 blessés.

Un télégramme de Rome annonce qu'un régiment autrichien a été anéanti à l'est de Belgrade. Le colonel a été tué à la tête de son régiment. Les Serbes prennent l'offensive ; les Autrichiens sont en retraite vers le Danube.

Hier, près d'Obrenovets, sur la Save, l'artillerie autrichienne a ouvert le feu contre les troupes serbes. Les batteries serbes ont répondu et ont bientôt imposé silence à l'artillerie autrichienne, qui s'est repliée, abandonnant deux canons endommagés.

L'esprit des troupes serbes est magnifique.

Deux croiseurs allemands ont été coulés dans la mer du Nord par les navires anglais et l'Amirauté a avisé les armateurs que la flotte britannique de la mer du Nord est entrée en combat avec la flotte de haute mer allemande au sud du Dogger Bank. Elle poursuit actuellement la flotte allemande vers la côte hollandaise.

On assure que le Monténégro s'apprête à occuper Scutari.

On apprend de source sûre que de nombreux soldats tchèques des régiments de Bohême ont été fusillés avant le départ.

Les avant-gardes serbes ont franchi la frontière de Bosnie.

Les troupes belges ont coupé, hier, les communications ferrées entre Arlon et Virton. Les Allemands ont été mis ainsi dans l'impossibilité d'exécuter des transports dans la direction de Virton.

A Athus, les rails ont été retirés.

Un télégramme de l'Agence *Fournier* dit que l'empereur Guillaume a annoncé du balcon de son palais la fausse nouvelle de la prise de Liège par ses troupes et la capture de 1.000 soldats belges, créant ainsi parmi la population berlinoise un enthousiasme factice.

Le paquebot *Karina*, venant de l'Afrique Occidentale, est arrivé à Plymouth. Le paquebot fut arrêté dans la baie de Biscaye par trois navires de guerre français.

Au Maroc, la fermeture des postes allemands de Mazagan et de Marakech a produit une excellente impression. Toutes les tribus autour de Marakech sont calmes. La déclaration de guerre a été accueillie à Mazagan avec calme et avec enthousiasme. Tous les Français valides se présentent pour la mobilisation.

On mande de Pékin que la Chine a officiellement annoncé sa neutralité.

Le gouvernement des Etats-Unis a fait des représentations à l'Allemagne pour lui demander de relâcher immédiatement les Américains retenus en Allemagne pendant la mobilisation.

AU PUBLIC

Avis et Communications

CROIX-ROUGE

AVIS DU MINISTRE DE LA GUERRE

Le ministre de la Guerre, étant saisi d'un grand nombre de demandes auxquelles il ne peut répondre individuellement, croit utile de porter à la connaissance du public les indications suivantes :

Demandes d'affiliation

Les demandes d'affiliation aux diverses Sociétés de la Croix-Rouge doivent être adressées directement au siège social de chacune de ces Associations : Société de secours aux blessés, rue François-1^{er}, 21 ; Association des dames françaises, rue Gaillon, 12 ; Union des femmes de France, rue de Thann, 16.

Les Sociétés d'assistance n'utilisent comme infirmières que les femmes munies des certificats ou diplômes réglementaires.

En aucun cas, les services des infirmières de ces Sociétés ne peuvent être utilisés dans les formations sanitaires de l'avant, mais seulement dans les hôpitaux auxiliaires du territoire.

Pour les officiers démissionnaires

Les officiers démissionnaires ou rayés des cadres de l'armée active, de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale peuvent être remis, sur leur demande et pour la durée de la guerre, en possession du dernier grade dont ils étaient investis dans l'armée, s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique.

Toutefois ils ne peuvent être réadmis que dans les cadres des officiers de réserve et de l'armée territoriale. Diaçar hñeoh uonarak k è rlah fe éafé. Les docteurs en médecine appartenant à la réserve de l'armée active ou à l'armée territoriale qui ont été classés dans les services auxiliaires ou réformés peuvent être proposés pour le grade de médecin aide-major de deuxième classe du cadre auxiliaire, si leur aptitude au service armé a été ultérieurement reconnue par une Commission de réforme.

Les demandes, accompagnées d'une copie certifiée du diplôme, sauf pour les anciens médecins militaires, et, s'il y a lieu, du certificat d'aptitude au service armé, doivent être adressées au ministre pour les militaires mobilisés par la voie hiérarchique, et pour les autres par l'in-

termédiaire des directeurs du Service de santé des régions.

Offres de locaux et port d'insignes

Les offres de locaux pour le traitement des malades et blessés ne seront examinées que si elles présentent, en dehors des communs, une capacité minimum de vingt lits.

L'emblème de la Croix-Rouge n'est admise que sur les drapeaux, les brassards et le matériel se rattachant au service sanitaire de l'armée ou de chacune des trois sociétés d'assistance aux blessés et malades militaires légalement reconnues, à l'exclusion de toutes autres.

Les membres titularisés de ces sociétés, de même que le personnel du Service de santé de l'armée, sont seuls admis à porter le brassard de neutralité, qui doit toujours être pourvu de l'estampille ministérielle.

L'emploi de ces insignes est formellement interdit aux personnes et aux établissements qui ne dépendent pas du Service de santé ou des sociétés susmentionnées. Toute infraction à cette prescription exposerait à des poursuites judiciaires.

POUR S'ENRÔLER DANS L'AVIATION

Les aviateurs pourvus du brevet militaire sont autorisés à contracter des engagements pour la durée de la guerre dans tous les bureaux de recrutement.

Ceux qui ne sont pas munis du brevet militaire ne pourront souscrire un engagement qu'au bureau central de recrutement de la Seine, après l'accomplissement des formalités suivantes :

1° Se présenter à l'inspection technique de l'aviation, 6, boulevard des Invalides, pour y faire une demande ;

2° Subir un examen pratique sur les appareils adoptés dans l'armée, au lieu qui sera indiqué à l'inspection technique.

Les examens pratiques commenceront le 15 août.

LES PORTES DE PARIS

seront fermées à six heures du soir

Malgré les réclamations de la population de la banlieue, les portes de Paris resteront fermées de six heures du soir à six heures du matin, l'autorité militaire attachant une grande importance à cette mesure.

Il est même fort probable que le nombre des portes ouvertes le jour sera réduit.

Certaines facilités seront accordées pour circuler en banlieue de commune en commune, mais on ne pourra passer de Seine en Seine-et-Oise, et réciproquement, sans une autorisation préfectorale.

Il avait été question de créer une garde civique destinée, conformément à la loi de janvier dernier, à renforcer le service de la police parisienne.

UNE ORDONNANCE

LE PORT DES BRASSARDS ET INSIGNES

Par délégation du gouverneur militaire de Paris, le préfet de police ordonne :

Vu la loi du 5 août 1914 relative à l'état de siège ;

Le port des brassards ou autres insignes par des civils, exception faite pour les fonctionnaires et agents des grandes administrations publiques, est interdit dans le département de la Seine, à moins d'autorisation spéciale accordée par le préfet de police.

Il est également interdit d'arborer sans autorisation, drapeaux, bannières ou fanions sur tout véhicule.

conducteurs (réformés ou service auxiliaire), pour s'engager pendant la durée de la guerre. S'adresser aux commissions de réquisition fonctionnant place des Invalides, samedi 8 août.

OFFRES D'EMPLOIS

Pendant toute la durée de la guerre, et pour venir en aide aux personnes atteintes par le chômage, « LE BONNET ROUGE » insérera GRATUITEMENT toutes les offres d'emploi qui lui parviendront. Il fait un pressant appel à tous ceux qui pourraient lui signaler des emplois vacants susceptibles notamment d'intéresser les femmes.

LA QUESTION DU LAIT

Afin de permettre aux familles ayant des enfants, des malades ou des vieillards de se procurer du lait, un service spécial a été organisé dans les mairies de Paris et du département de la Seine. C'est là que sont délivrés des bons à toute personne produisant un certificat constatant qu'elle a chez elle un enfant, un malade ou un vieillard.

Le lendemain du jour où la demande a été faite, on remet à l'intéressé une fiche sur laquelle se trouve la quantité de lait à obtenir, le prix et l'endroit où on peut se le procurer.

Une liste des fournisseurs ou ces bons sont acceptés est affichée à la porte des mairies.

POUR LES CHOMEUSES

Une distribution de soupes et de légumes sera faite tous les jours, à 11 heures du matin et à 6 heures du soir, 10, rue de Condé ; elle est réservée aux ouvrières sans travail du sixième arrondissement.

ON DEMANDE DES OUVRIERS AGRICOLES

Comme suite au projet dont M. Decker-David, sénateur, vient de saisir le président du Conseil, l'Association Française de Motoculture invite les non-mobilisés, ainsi que tous les étrangers désireux d'être employés aux récoltes et autres travaux des champs, à se faire inscrire de dix heures à midi et de trois à cinq heures, boulevard Voltaire, 56. Les listes d'inscription seront communiquées tous les jours au Ministère de l'Agriculture.

INITIATIVES PRIVÉES

Le docteur Fillion, 2, rue Franklin, fera tous les jours, à deux heures, jusqu'à 15 inclus, un cours gratuit sur les soins à donner aux blessés.

Les magasins de la Place Clichy, aménagés et transformés en ambulance, sont mis à la disposition du ministère de la guerre.

Mme Georges Leygues transforme son appartement de la rue de Solferino en ambulance. En compagnie de sa fille, de Mme Waldeck-Rousseau et des Dames de la Croix-Rouge, elle y soignera des blessés.

Mlle Valentine Thomson, en présence des événements actuels, a immédiatement transformé la *Vie Féminine*, 88, avenue des Champs-Élysées, afin de l'adapter aux besoins de l'heure présente.

La *Vie Féminine* fabriquera désormais et distribuera gratuitement du linge pour les ambulances. Elle prévoit des secours de vivres pour les indigents, des garderies d'enfants, et s'efforcera surtout de centraliser et de placer la main-d'œuvre féminine.

La *Vie Féminine* demande donc à tous les industriels et à tous les commerçants qui ont besoin de main-d'œuvre de s'adresser à elle.

Elle demande également à toutes les femmes qui ont des heures de loisir à occuper de participer à l'œuvre en faisant bénévolement, à domicile ou dans ses ateliers, du linge pour les ambulances.

La *Vie Féminine* a également ouvert un bureau pour guider et renseigner dans leurs démarches à travers Paris les Anglaises et les Russes, et un bureau ambulancier spécial pour les femmes désireuses d'apprendre le métier d'ambulancière.

M. Coty, l'industriel parisien, avant son départ pour l'armée, a mis, dès le 5 août, à la disposition de M. le gouverneur militaire de Paris, sa résidence du château de Longchamp, avec trente lits complets, pour servir d'ambulance ou d'hôpital pendant toute la durée des hostilités.

L'administration des Grands Magasins du Louvre a transformé en hôpital, à sa charge, ses magasins de la rue Marengo, et l'autorité militaire se propose d'en faire une annexe du Val-de-Grâce.

Le Syndicat de l'épicerie française a mis ses locaux, 32, rue du Renard, à la disposition du ministre de la guerre pour être transformés en ambulance. Le Syndicat prend à sa charge la presque totalité des frais.

La Société de secours aux blessés serait particulièrement reconnaissante aux personnes possédant des machines à coudre, inutilisées chez elles, de vouloir bien aller les mettre à la disposition de l'Ouvrier dirigé par la princesse de Poix, 67, rue Pierre-Charbon.

S.A.R. le duc de Vendôme a mis sa villa de la rue Borghèse à la disposition du ministre de la Guerre pour en faire une ambulance probablement dirigée par la duchesse.

Le Printemps a offert de mettre à la disposition de l'administration militaire de vastes locaux dépendant des annexes qui vient d'édifier rue Joubert. Ces locaux, complètement neufs, seront disposés pour recevoir une ambulance qui sera installée par les soins du Printemps.

Un Comité central ayant pour président M. Delcour, conseiller à la Cour de cassation, et pour secrétaire, notre ami, M. A. Ferdinand Hérol, fonctionnaire à la mairie du seizième arrondissement. Ce Comité organise le service de rapatriement des familles des mobilisés dans les départements des lieux d'origine.

français de dix-sept à 20 ans, est en voie de formation. Les personnes qui voudraient seconder ce patriotique effort de jeunes Français, sont priées de s'adresser à la permanence, école Duvignau de Lanneau, 71, boulevard Pereire.

Le Syndicat de la couture parisienne a offert à la Société de secours aux blessés militaires une somme de 50.000 fr. pour l'installation d'un hôpital à l'hôtel des Invalides.

Le docteur Rillion, 2, rue Scheffer, fera tous les jours, à deux heures, jusqu'à 15 inclus, un cours gratuit sur les soins à donner aux blessés.

Le quartier général de l'Armée du Salut à Paris, met à la disposition des autorités, ses locaux et institutions sociales, ainsi que son personnel, à Paris et en province, pour recevoir des enfants et des blessés, et pour distribution de lait et de soupe aux familles nécessiteuses, etc.

Renseignements à la permanence de la Société, 43, rue Saint-Augustin, Paris.

Les directeurs de l'imprimerie Hénon, 41, rue Stendhal, ont offert, dès le lundi 3 août, à l'Union des Femmes de France, leur usine, laquelle peut contenir plus de 100 lits pour les blessés de la guerre.

Le Conseil fédéral de la Grande Loge de France, organisée au local, 8, rue Puteaux, une réunion des franc-maçons, actuellement à Paris, pour décider des initiatives à prendre quant à l'organisation d'œuvres de secours et d'assistance. Elle aura lieu le lundi 10 août, à dix-sept heures trente.

La Société anonyme française des hôtels de l'Etoile, vient de mettre l'hôtel Astoria à la disposition de l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge française), qui a bien voulu l'accepter.

LE CHATEAU DE CASSEL TRANSFORMÉ EN AMBULANCE

En qualité de fondateur et de président du Conseil d'administration de la Société des voyageurs et représentants de commerce : « La Maison du Voyageur », M. Auguste Brou vient de proposer à M. le ministre de la Guerre d'organiser une ambulance dans le château de Cassel, acquis dernièrement par cette société.

Situé à huit kilomètres de la frontière belge, où de grands combats ne peuvent manquer d'avoir lieu prochainement, cette immense et splendide propriété peut contenir sept à huit cents lits.

Le président de l'Œuvre qui se propose de partir avec toute la literie nécessaire a convié à une réunion qui aura lieu au siège de l'association, 47, rue de la Victoire, demain samedi, à deux heures, les chefs des grandes maisons de nouveautés et de literie.

A l'issue de cette réunion, il se tiendra avec ses secrétaires à la disposition de toutes les personnes voulant éventuellement aider d'une façon quelconque en fournissant literie, linge, livres, denrées, dons de toutes natures, si minimes soient-ils, qui seront acceptés avec reconnaissance.

LES SOUPES AUX FEMMES SANS TRAVAIL

Sous le patronage de l'Union des Femmes de France, Croix-Rouge française, avec le concours de Mme Paul Chabanaud, présidente du comité du sixième arrondissement, et de Mlle Sance, directrice du collège Sévigné, 10, rue de Condé, une cantine vient de s'ouvrir pour distribuer gratuitement des soupes aux femmes du sixième arrondissement.

Nous engageons tous ceux qui peuvent contribuer à cette œuvre de généreuse solidarité à faire parvenir à cette adresse les denrées alimentaires dont ils pourront disposer, telles que pain, légumes secs, pâtes. Tout ce qui peut servir à l'alimentation sera accueilli avec reconnaissance.

Distribution : matin, 11 heures ; soir, 6 heures, au collège Sévigné, 10, rue de Condé.

OUVROIRS

La Ligue patriotique des Françaises a ouvert des ouvroirs dans presque tous les quartiers de Paris, afin de confectionner du linge pour les ambulances.

Son ambition tend à faire de ces ouvroirs une œuvre sociale ; mais pour cela il lui faut des concours pécuniaires. Elle fait un appel pressant à la générosité de ceux qui comprennent le devoir créé par la situation actuelle.

Tous les dons en argent, en étoffes et en vieux linges seront reçus rue Saint-Honoré, 308, de 9 heures à 6 heures du soir.

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

L'Assistance par le travail (fondation Mamo), désireuse d'aider à la fois les femmes sans travail et la vaillante œuvre de la Croix-Rouge, a proposé ses services à celle-ci.

La section « Société de secours aux blessés militaires » lui offre les étoffes, le linge, etc., qu'elle a acquis ou qu'on lui a donné, à charge pour l'Assistance par le travail de payer les personnes qui confectionneront les draps, vêtements, matériel de pansement, etc., dont la section a besoin.

Des dames travaillent déjà bénévolement pour la section. Mais la besogne presse et, d'autre part, un grand nombre de femmes de nos soldats manquent de travail.

La fondation Mamo fait appel au public pour la création d'une caisse de salaires.

concourent des Sociétés amicales ou municipales régionales établies à Paris.

Prière à MM. les présidents ou secrétaires de ces Sociétés de se mettre en rapport avec M. A. Ferdinand Hérol, secrétaire du Comité central (mairie du seizième arrondissement), en vue du fonctionnement immédiat des Comités d'arrondissement.

UNE AMBULANCE AU THEATRE-FRANÇAIS

MM. Mounet-Sully, Paul Mounet, de Féray se sont rendus chez le Ministre de l'Instruction publique et lui ont demandé l'autorisation d'installer, dans le foyer du public et dans la galerie des bustes, une ambulance semblable à celle qui fut si précieuse à nos blessés en 1870.

Il y aura là une cinquantaine de lits. Les opérations qui seront nécessaires seront faites dans le foyer des artistes. C'est le docteur Paul Mounet qui présidera à l'installation de l'ambulance.

POUR LES ENFANTS

M. Louis Lajarrige, député de Paris, vient de mettre à la disposition de M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, avec leur mobilier complet et leur personnel, les établissements de Batz et Pornichet (Loire-Inférieure), la Chartreuse du Glandier (Corrèze), en tout neuf cents lits, pour y recevoir des enfants de mobilisés.

Mme Louis Lajarrige installe, de son côté, dans les immeubles du Danube et de l'Association ouvrière « le Papier », deux cents lits réservés aux orphelins de mère dont les pères sont à la guerre.

ADRESSER OFFRES DE CONCOURS ET DONS 12, AVENUE DU PONT-DE-FLANDRE.

UN COMITÉ DE SECOURS NATIONAL POUR LES FAMILLES DES MOBILISÉS

Nous recevons la communication suivante :

« Pour répondre à un besoin urgent et en vue d'offrir notre concours au gouvernement, aux pouvoirs municipaux et aux institutions publiques et privées, nous fondons une œuvre dont le but immédiat est de distribuer des secours aux femmes, aux enfants et aux vieillards. Il faut que, pendant que nos soldats marchent à l'ennemi, ils soient tranquilles sur le sort des leurs ; tandis que les hommes se battent, les familles ne doivent pas souffrir.

« Grouper toutes les bonnes volontés dispersées, c'est l'objet de notre effort ; il y aura des ressources à réunir, il faudra les distribuer en évitant, autant que possible, les erreurs, le gaspillage et les doubles emplois. Toutes les garanties nécessaires seront assurées.

« Ont adhéré à la constitution du comité :

« Mgr Amette, cardinal-archevêque de Paris ; MM. Appell, président de l'Institut ; Barrès, président de la Ligue des patriotes ; Beaudouin, premier président de la cour de cassation ; Bled, secrétaire de l'Union des syndicats de la Seine ; Buisson, président de la Ligue des droits de l'homme ; Bloch, procureur général de la cour des comptes ; Léon Bourgeois, premier député français à La Haye ; Chérest, président du Conseil général de la Seine ; Denys Cochin, de l'Académie française, député ; Dausset, rapporteur général du budget de la Ville de Paris ; David Mennet, président de la chambre de commerce de Paris ; Mlle Déroulède ; MM. Dubreuilh, secrétaire du parti socialiste ; Jean Dupuy, président du syndicat de la Presse parisienne ; Hanotaux, président du comité France-Amérique ; Héliès, président du Magasin de gros des coopératives ; Louis Jaray, directeur du comité France-Amérique ; Léon Jouhaux, secrétaire de la Confédération générale du travail ; Albert Kahn ; Lavisse, président de la Ligue française ; Lépine, de l'Institut ; Lévy, grand rabbin de France ; Charles Maurras, vice-président de la Ligue d'action française ; Louis Mill, ancien député ; Mithouard, président du Conseil municipal ; Payelle, premier président de la cour des comptes ; Henri Robert, bâtonnier de l'ordre des avocats ; de Verneuil, ancien syndic des agents de change ; Wagner, pasteur.

« Bureau. — Président : M. Appell ; vice-président : M. Hanotaux.

« Membres : MM. Lavisse, Denys Cochin, Payelle.

« Secrétaires : MM. Dubreuilh, L. Jaray, L. Mill.

Cette liste sera complétée. De plus, un comité de dames sera constitué à bref délai.

Dès maintenant, les souscriptions sont reçues, en espèces, en chèques, ou en bons postaux, au siège du comité, 21, rue Cassette.

BUREAU DE PLACEMENT POUR LES FEMMES

Mme l'amirale Bienaimé, avec le concours de l'Union des commerçants du deuxième arrondissement, a organisé, dès le 31 juillet, une sorte de bureau de placement pour les femmes dont les maris sont partis pour la frontière, afin de leur procurer du travail et donner dès maintenant des secours immédiats aux plus nécessiteuses.

Déjà plusieurs centaines de femmes de réservistes s'y sont fait inscrire.

Nous prions donc instamment les commerçants du deuxième arrondissement de vouloir bien adresser à Mme l'amirale Bienaimé, pour ces vaillantes Françaises, toutes les offres d'emplois dont ils pourraient disposer, à la permanence, 6, cour des Miracles, où un groupe de femmes dévouées se tiendront à leur disposition.

Elles recevront avec reconnaissance des dons en nature et en argent pour cette œuvre toute patriotique.

Les mardis, jeudis et samedis, de 3 heures à 6 heures, 6, cour des Miracles, Mme l'amirale Bienaimé se tiendra à la disposition des personnes qui désirent avoir des renseignements sur l'organisation de cette œuvre pour l'établissement dans leur quartier.

